

Auvergne-Rhône-Alpes

(Mis à jour le 02/10/2025)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p4
4/ Profil social des résidents	p7
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p9
6/ Pathologies des résidents	p11

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

AUVERGNE-RHÔNES-ALPES

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

21 structures sur 21 (100%) ont retourné l'enquête :

01 – Ain : BASILIADE (Bourg-en-Bresse)

03 – Allier : ANEF 03-63 (Vichy)

07 – Ardèche : ENTRAIDE ET ABRI (2 sites : Tournon et Annonay), DIACONNAT PROTESTANT (Le Teil)

15 – Cantal : ANEF CANTAL (Aurillac)

26 – Drôme : DIACONNAT PROTESTANT (Valence)

38 – Isère : AIDES (Grenoble), CODASE (Grenoble), TANDEM (2 sites : Bourgoin-Jallieu et Vienne)

42 – Loire : ACARS (Saint-Etienne), RIMBAUD (Roanne)

43 – Haute-Loire : ASEA (Le Puy en Velay)

63 – Puy-de-Dôme : ESPÉRANCE 63 (Clermont-Ferrand), GROUPE SOS Solidarités (Clermont-Ferrand)

69 – Rhône : BASILIADE (Lyon), ALYNEA (Lyon), ORSAC (Villeurbanne), OPPELIA (Villefranche-sur-Saône)

73 – Savoie : RESPECTS 73 (Chambéry)

74 – Haute-Savoie : OPPELIA (Annecy), ARIES (Annemasse)

Nombre de structures	21
Nombre de places autorisées / installées	334 / 329
Nombre moyen de places par structure	15,9
Nombre de candidatures	1071
Nombre de résidents présents dans l'année	451
Nombre d'admissions	146
Nombre de sorties	146

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	90%
% de places en semi-collectif	6%
% de places en collectif	4%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	81%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	42%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	56%
3 à 6 mois	11%
6 mois à 1 an	33%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,386
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 21%

Direction	13%
Services administratifs et techniques	15%
Equipe de soin	32%
Equipe socio-éducative	38%
Animation et autre	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	90%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	20%

Tableau 7 : Équipe salariale²

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	1071
Nombre moyen de candidatures par structure	51,0
Admissions	146
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	14%
Candidatures refusées	925
% de candidatures refusées	86%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	31%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	12%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	14%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	6%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	3%
Total	48%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	7%
Total	15%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	4%
Hors critères sociaux	0,1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	0,4%
Autre : décès	0,3%
Autre / non renseigné	1%
Total	7%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	38%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	3%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	3%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	8%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	6%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	8%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	12%
Services sociaux municipaux/départementaux	6%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	1%
Association d'aide aux malades	1%
Autre établissement au service de l'association ou du service	3%
Initiative de la personne ou des proches	1%
Initiative du médecin traitant	2%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	2%
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	60%	59%	30%
Femmes	32%	27%	34%
Transgenres/intersexes	0,2%	0,2%	-
Mineurs	8%	14%	36%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	8%	
18-45 ans	51%	
46-60 ans	31%	> 45 ans : 41%
> 60 ans	10%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	72%
En couple	28%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	34%
Nombre total d'accompagnants	223
% d'accompagnants mineurs	42%
% de résidents avec un ou des accompagnants	33%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	1%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	25%
Sortie de prison (libération)	75%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	89%	100%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	11%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	67%	89%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	33%	11%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	71%	90%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	5%	16%
Scolarisé ou en formation	6%	3%
Demandeur d'emploi	4%	8%
Retraite ou préretraite	4%	8%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	10%	22%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	71%	43%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	11%	30%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	39%	53%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	50%	17%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	5%	Originaire du département	78%
Hébergement provisoire	69%	Originaire d'un autre département de la région	17%
Sans hébergement	27%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	3%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (65%)	Logement autonome avec bail direct	39%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	15%
	Retour à domicile (propriétaire)	1%
	Hébergement pérenne chez des proches	8%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (27%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	7%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	3%
	LAM	1%
	LHSS	1%
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	13%
Autres (9%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	3%
	Sans solution	1%
	Non renseigné	4%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	10%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	7%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	16%
6-12 mois	19%
12-18 mois	16%
18-24 mois	20%
> 2 ans	29%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	19,1 mois
Taux d'occupation	92%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	19%	19%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	9%	12%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	10%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	7%	9%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	6%	8%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	7%	6%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	4%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	3%
Addictions	3%	2%
Hépatite B ou C	2%	2%
Cirrhoses	2%	2%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	1%	2%
Mucoviscidose	1%	2%
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	1%	2%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	3%	1%
Accident vasculaire cérébral invalidant	2%	1%
Handicap	2%	0,2%
Autres	15%	15%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	49%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	50%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	8%	15%	23%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	19%	1%	20%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	10%	9%	19%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	12%	2%	14%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	8%	14%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	2%	11%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	4%	8%
Hépatites B ou C	2%	4%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	29%
----------------------------------------------------------	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	28%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	17%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	27%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	11%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	5%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	2%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	3%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	38%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	11%
Pharmacien, pharmacien à domicile	36%
Kinésithérapeute	12%
Diététicien	6%
Ophtalmologue, opticien	24%
Pédicure, podologue	7%
Dentiste, orthodontiste	26%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	24%
Médecin traitant	58%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	10%
Psychiatre	16%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	16%
Autres médecins spécialistes (soins)	59%
CAARUD, service d'addictologie...	11%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	9%
Accès à la formation/alphabétisation	17%
Juriste, avocat	27%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	2%
Tutelle, curatelle	9%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins